

Revalorisation des acomptes de charges

Je m'inscris



Enjeux

Nous vous proposons une webconférence axée sur les meilleures pratiques à adopter lors de la revalorisation des acomptes de charges. Le but de cette webconférence est de vous permettre de diminuer les impayés ou les remboursements générés par la régularisation des charges tout en s'adaptant à leurs éventuelles fluctuations.

Objectifs

Permettre aux participants de :

- Réévaluer les provisions de charges en fonction des dépenses réelles,
- Réajuster les provisions à la consommation réelle des locataires.

Contenu

Présentation des concepts des modules de revalorisation des acomptes pour :

- Les acomptes de charges générales
 - Sur l'exercice comptable clôturé
 - Suite à la régularisation
 - Par anticipation suite à l'évolution des prix (signature d'un nouveau marché, augmentation du prix de la fourniture)
- Les acomptes individualisés
 - Adaptation des provisions en fonction de la consommation
 - Adaptation sur la base de l'évolution du prix du fluide

Public concerné

- Responsables de charges

Date & intervenant

Gammes PRH : Carole CAGE

- Le jeudi 16 décembre 2021 à 14h30
- Durée : 2H00

Prix par organisme

200 € HT le premier inscrit
150 € HT le second inscrit
100 € HT les inscrits suivants

La réduction s'applique aux inscriptions pour la même date